

---

## PRÉFACE.

---

La législation de l'antique Egypte obligeait les médecins, sous peine de mort, d'observer à la lettre les préceptes consignés dans un livre écrit par les successeurs d'Hermès. Les gouvernements modernes accordent plus de latitude, et témoignent de l'indulgence pour les fautes commises contre des règles qui ne peuvent avoir autant de fixité que celles de la morale. Ils imposent seulement des codes spéciaux pour le choix des médicaments, la manière de les préparer, et celle de les associer ou combiner ensemble. Ce n'est pas le lieu d'examiner jusqu'à quel point ces sortes de livres sont utiles, du moins sous la forme qu'ils ont reçue jusqu'ici, et s'il ne conviendrait pas mieux de les réduire à une simple liste des substances médicinales, simples ou composées, qui doivent se trouver dans une officine, en laissant les détails du mode de préparation aux traités spéciaux de chimie et de pharmacie. Ce qu'il importe seulement de faire remarquer ici, c'est que les codes pharmaceutiques, plus obligatoires d'ailleurs pour les personnes qui se livrent à la vente des substances médicinales que pour celles qui en prescrivent l'usage, varient selon les pays. Cependant il n'y a pas long-temps qu'à peine soupçonnait-on, dans chaque Etat, les différences qu'offrent les pharmacopées légales des peuples voisins. Aujourd'hui même encore, lorsqu'on parle d'une préparation magistrale quelconque, et surtout des effets qui lui sont attribués, on croit assez généralement qu'elle est la même en France, en Angleterre, en Allemagne, en Italie, en Espagne, etc. Rien de plus rare pourtant que cette similitude; la plupart du temps, il y a de grandes différences, eu égard à la nature des ingrédients, et surtout à leurs proportions respectives. Rien de moins bien-appliqué, par conséquent, que le blâme ou l'éloge décerné à des médicaments qui, fort souvent, ne se ressemblent guère, quoiqu'ils portent le même nom.

Il résulte du défaut d'uniformité des pharmacopées, que les médicaments ne sont pas administrés de la même manière dans tous les pays, et que l'unité de la thérapeutique est une hypothèse qui peut entraîner de fâcheuses conséquences pour l'humanité. Une pareille proposition n'exige aucun développement pour être comprise.

Cette unité est si désirable, qu'il ne faudrait rien négliger pour s'en rapprocher autant que possible, alors même qu'on n'aurait pas l'espoir d'y arriver.

Chacun doit donc être jaloux de connaître toutes les formes sous lesquelles les agents médicinaux peuvent être administrés, les associations auxquelles on les a soumis, et celles qui méritent la préférence. On doit souhaiter de savoir quels médicaments comptent le plus de suffrages, et quels modes de préparation ou d'administration sont le plus généralement admis. En un mot, dans la thérapeutique, comme dans l'anatomie, la physiologie, la pathologie, on ne veut plus s'en tenir au savoir et à la routine du pays natal; on veut apprendre ce qui se dit et ce qui se fait partout, seul moyen de distinguer le vrai et l'utile.

C'est par suite de cette pensée, en harmonie avec les goûts du temps actuel, que de bons esprits désiraient un rapprochement comparatif entre les pharmacopées dont l'usage et la loi font le guide obligé des personnes livrées à l'exercice de la médecine et surtout à celui de la pharmacie.

Quelques essais partiels en ce genre avaient été tentés de loin en loin; mais, renfermés dans un cadre trop étroit, ils faisaient sentir plus vivement le besoin d'un travail qui embrassât le sujet dans tout son ensemble.

C'est ce travail que j'ai exécuté dans la première édition de l'ouvrage actuel. L'accueil qu'il a reçu, l'empressement avec lequel il a été traduit dans toutes les langues et largement mis à contribution par ceux qui ont publié depuis, soit des traités de pharmacie, soit des formulaires plus ou moins étendus, prouve que j'avais véritablement rempli une lacune.

Cette nouvelle édition a été considérablement augmentée, et refaite en entier, de sorte que je la présente en toute confiance comme un ouvrage presque neuf. Une refonte était devenue indispensable, puisque la plupart des pharmacopées dont la première édition offrait le précis, ont eu elles-mêmes depuis de nouvelles éditions, et que la thérapeutique a également acquis un grand nombre de substances, dont quelques unes jouissent, sinon d'une efficacité remarquable, du moins d'une notable célébrité. Toutes ces substances ont été indiquées, avec les diverses formules proposées pour les appliquer. En effet, la première édition ne contenait que le tableau de 35 pharmacopées légales et de 18 formulaires, tandis que les matériaux de celle-ci ont été puisés dans 42 pharmacopées légales et 31 formulaires.

Toutes les quantités ont été réduites à leur valeur correspondante dans le système métrique. Au premier aperçu, on sera sans doute frappé des différences qu'offrent à chaque page les réductions de quantités identiques. Il n'en pouvait être autrement, puisque les systèmes de pondération employés dans les ouvrages où j'ai puisé n'ont qu'une ressemblance nominale, et que l'once, par exemple, qui ne vaut que 25 grammes à Venise, en vaut 27 à Parme, 28 à Turin, 29 en Espagne, 30 en France et en Bavière, 31 en Hollande, et jusqu'à 35 en Autriche. La Notice que j'ai placée en tête du livre fournira, sous ce rapport, tous les

renseignements qu'on pourrait désirer; elle a pour objet de faire connaître les diverses espèces de livres médicinales usitées en Europe, ainsi que leurs rapports réciproques, et les éléments dont elle se compose ont été empruntés aux excellentes tables de Lœhmann, dont l'exactitude est généralement appréciée.

Dans la première édition, j'avais adopté, après de mûres réflexions, comme étant le plus propre à faciliter les recherches, l'ordre alphabétique des substances indiquées dans le précis de matière médicale qui sert comme d'introduction à chaque pharmacopée. J'ai suivi la même marche dans celle-ci: la nature de l'ouvrage ne permettait d'établir entre ses parties aucun autre genre de liaison qui ne fût incommode pour le praticien. Le nombre immense des formules, leur variabilité infinie et la nécessité de n'en omettre aucune, opposaient d'ailleurs un obstacle invincible à l'adoption de toute classification méthodique que l'on pourrait appliquer avec succès à un nombre limité de prescriptions choisies. Les formules simples ne présentaient aucune difficulté; les formules compliquées ont dû être rangées d'après la substance dominante, ou présumée telle, autant toutefois qu'il était possible de se conformer à ce principe. Une table alphabétique générale des noms français et latins obvie aux inconvénients inséparables d'une méthode qui ne pouvait manquer de laisser quelque accès à l'arbitraire.

De nombreuses abréviations ont été nécessaires pour que l'ouvrage n'acquît pas une étendue démesurée, et cependant il renferme encore la matière de dix volumes in-8° ordinaires.

